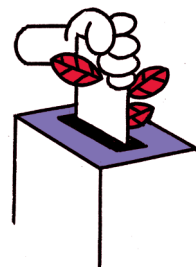


CAUSES



COMMUNES

BIMESTRIEL DES SOCIALISTES
VILLE DE GENÈVE

*Notre ville
au cœur du
canton*

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2013

32

NOTRE VILLE

AU CŒUR DU CANTON



VIRGINIE STUDEMANN
PRÉSIDENTE DE LA SECTION
VILLE DE GENÈVE

Le 6 octobre 2013, nous choisissons nos député-e-s au Grand Conseil et les candidat-e-s au Conseil d'Etat qui pourront être élu-e-s le 10 novembre. Une élection primordiale car nous choisirons la politique qui sera menée dans les 5 ans à venir dans des domaines aussi vitaux que l'emploi, le logement, la santé et le social, l'éducation. Une élection particulièrement importante, pour nous habitant-e-s de Genève qui représentons plus de 41% de la population du canton mais surtout une élection essentielle pour notre ville, ville au centre de l'agglomération, ville au cœur du canton.

Ville-centre, chaque décision cantonale a un impact important sur la Ville de Genève. Economie, emploi, logement, mobilité, environnement, autant de domaines qui dépendent d'une vision globale du développement de notre région et de la place accordée à notre ville.

Notre ville est au cœur du développement

économique, touristique et donc d'une partie importantes des emplois. Elle offre 104'895 logements sur les 220'934 du canton.

Ville-centre, notre ville est un territoire des deux rives et un point de convergence. S'il ne peut y avoir d'aménagement du territoire sans concertation à l'échelle de l'agglomération, il ne peut y avoir de développement de la région sans respecter l'équilibre nécessaire à notre ville.

La Ville de Genève ne doit pas être victime d'un trafic de transit générant pollution et bruit, autant de risque pour notre santé. Espaces piétons, transports publics, réseau de pistes cyclables, autant de mesures qui doivent garantir notre qualité de vie en ville.

Ville-centre, notre ville répond aux besoins de ses habitant-e-s mais également à ceux de toutes les personnes vivant ou travaillant sur le canton. Espace public, musée, stade, soutien aux associations, autant d'argent investi par la Ville qui profite à toutes et tous. Il est temps que le Canton participe au financement des équipements et des infrastructures et mène une politique fiscale tenant compte des recettes et des charges des communes.

En 2011, nous avons choisi Sandrine Salerno et Sami Kanaan pour le Conseil Administratif et une politique socialiste. Cette politique menée en Ville de Genève est une politique de solidarité entre les générations, de solidarité avec les plus pré-

carisé-e-s. C'est une politique en faveur de l'égalité, celles des femmes et des hommes et une politique de la diversité, valorisant les cultures et reconnaissant l'apport de chacun-e quels que soient nos origines et nos parcours. C'est également une politique de concertation, qui reconnaît la diversité des personnes, des institutions, des communes qui agissent sur le terrain et leur donne les moyens d'offrir des prestations.

Cette politique en Ville de Genève est aujourd'hui freinée et parfois bloquée par une majorité de droite au Conseil municipal, cette même majorité qui siège au Conseil d'Etat et au Grand Conseil et qui empêche un développement durable et équilibré de notre région, respectueuse de la ville-centre. Si nous voulons une autre politique pour notre Canton, donnons-nous les moyens d'agir autrement.

Le 6 octobre 2013, choisissons la solidarité et un développement équilibré pour notre Canton. Choisissons Sandrine Salerno, maire de notre ville, conseillère administrative depuis six ans et candidate au Conseil d'Etat, et les candidat-e-s de la Ville de Genève au Grand Conseil.

Dans ce numéro de Causes Communes, nous vous présentons les thèmes qui nous sont chers et les propositions pour que vive notre Ville au cœur du Canton.

CAUSES COMMUNES

BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE DE LA VILLE DE GENÈVE

15, rue des Voisins
1205 Genève

www.ps-geneve.ch
psvg@ps-geneve.ch

Coordination rédactionnelle : Olivia Bessat, Virginie Keller, Félicien Mazzola, Coline de Senarclens, Sylvain Thévoz

Ont collaboré à ce numéro : Roberto Baranzini, Regis de Battista, Mohammed Benouattaf, Isabelle Brunier, Irène Buche, Maria Casares, Jennifer Conti, Antoine Droin, Julien Dubouchet Corthay, Adrien Faure, Jean-Louis Fazio, Dorothée Marthaler, Caroline Marti, Christiane Olivier, Françoise Pellegrin, Serge Raemy, Jean-Charles Rielle, Albert Rodrik, Romain de Sainte Marie, Sandrine Salerno, Lydia Schneider Hausser, Albane Schlechten, Virginie Studemann, Martine Sumi, Nicole Valiquer Grecuccio, Alberto Velasco, Thomas Wenger.

Dessins : Aloys Lolo

Graphisme, maquette et mise en page : atelier supercoccotte, www.supercoccotte.ch

Impression : Imprimerie Nationale, Genève. Tirage : 3000 exemplaires sur papier recyclé.

L'UNION FERA LA FORCE

SANDRINE SALERNO
MAIRE DE GENÈVE, CONSEILLÈRE
ADMINISTRATIVE DEPUIS 2007

Aujourd'hui, près de trois quarts de la population suisse vit dans des villes et des communes urbaines. 84% de l'activité économique y est réalisée. Véritables laboratoires du vivre-ensemble, les villes sont les points de cristallisation de l'innovation sociale et de la définition de solutions globales servant l'intérêt et le bien-être de l'ensemble de la population suisse.

Notre ville ne fait pas exception à la règle. Elle a cette particularité de concentrer plus de la moitié des emplois du canton et plus du tiers des emplois de l'agglomération transfrontalière, sur un territoire qui n'occupe que 6% du canton et 0.8% de l'agglomération.

Autant dire que notre ville fait face à de nombreux défis. Au quotidien, cela se traduit par une pénurie de logements (taux de vacance de 0.36%), une mobilité motorisée excessive (200'000 déplacements au centre-ville par jour), des transports publics saturés ainsi qu'une perte de mixité sociale au centre-ville (phénomène de gentrification). Les impacts de ce développement sont également majeurs sur l'environnement (air, bruit) et la santé de la population.

C'est dire si les enjeux cantonaux nous concernent, si les décisions cantonales impactent nos vies et s'il est important que

nos intérêts soient représentés et défendus au niveau cantonal.

Aujourd'hui encore plus qu'hier, il s'agit impérativement de penser le développement de Genève au niveau de la région. Car les solutions durables ne se construiront qu'à ce niveau-là. La prochaine législature doit être celle de la concrétisation de la région. Aller plus loin, ensemble, cesser les discours stigmatisants, cesser de monter les populations les unes contre les autres. En termes d'emplois, ce n'est pas contre les frontalier-e-s qu'il faut se battre mais contre la sous-enchère salariale et finalement donner de véritables moyens au Canton pour lutter contre le dumping salarial. La création d'emplois à Genève n'a jamais été aussi forte mais le taux de chômage reste le plus élevé de Suisse. Là-aussi il s'agit de mettre des moyens conséquents dans la formation et l'encadrement des demandeur-euse-s d'emploi. Car c'est de cette manière qu'il sera possible de faire baisser réellement, et non par des artifices statistiques, le taux de chômage et ainsi permettre à toute une partie de la population qui se sent abandonnée par les politiques de retrouver la confiance. Il faut protéger et se mobiliser contre les dérives d'un discours xénophobe qui se normalise petit à petit, à tel point que le principe de la préférence cantonale n'est de loin plus l'apanage de quelques partis d'extrême droite.

Mais pour y parvenir, il ne faut pas seulement redonner au Canton les moyens de fonctionner, il faut également changer la manière de faire de la politique. Travailler avec plutôt que contre. Avec les villes et les communes car elles ont des idées, de l'expérience, des bonnes pratiques. Travailler

avec nos voisins français et vaudois pour donner un véritable sens à cette région qui existe pourtant dans notre quotidien.

Si je suis élue au Conseil d'Etat, je m'engage à travailler avec ces partenaires. Face à la complexité des défis actuels - qu'ils soient financiers, environnementaux ou sociaux -, cette collaboration est essentielle. L'union fera plus que jamais la force. Parce que c'est ensemble que nous pourrions répondre de manière durable et efficace aux attentes légitimes de l'ensemble de la population.



SOUTIEN SANS FAILLE

AU MONDE ASSOCIATIF



Le monde associatif à Genève est particulièrement vivant. Les associations agissent dans tous les domaines, complètent voire se substituent à l'action des collectivités publiques. Elles existent parce que des hommes et des femmes s'engagent. Elles sont le fruit d'une histoire, d'une culture, et bien souvent d'un esprit d'innovation. Luttant contre les lourdeurs administratives, contre des exigences toujours plus pesantes liées au contrôle administratif et gestionnaire, le monde associatif fait la force et la fierté de Genève.

Il est urgent d'augmenter la souplesse et la compréhension du Canton envers le monde associatif. En effet, depuis quatre ans, nous avons vu un Conseil d'Etat de droite, soutenu par un Parlement de droite,

s'attaquer au monde associatif, l'asphyxier d'exigences technocratiques et le traiter de haut. Des parlementaires de droite ont agi avec arrogance envers les travailleurs et travailleuses du monde associatif. Le fonctionnement du Canton ne doit pas être une charge supplémentaire pour les associations. Ce n'est pas parce que le Canton soutient financièrement ces associations qu'il doit se comporter en patron avec elles. Les autorités cantonales sont redevables au monde associatif du travail que ce dernier offre à la société. Le futur parlement et son gouvernement devront donner une nouvelle dynamique de travail aux relations entre le monde associatif et la structure politique. Genève a tout à y gagner.

RÉGIS DE BATTISTA

DIRECTEUR DE LA MAISON
INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS



De par mes fonctions et ma connaissance du tissu associatif genevois, j'ai constaté que le Canton et la Ville de Genève ne s'engagent pas suffisamment pour le monde associatif et ceci particulièrement pour cette «Genève Internationale» tant vantée. Je m'engage à ce que la voix des acteurs-trices de la société civile soit respectée et correctement entendue, afin que la politique du «qui paie contrôle» change.

LYDIA SCHNEIDER HAUSSER

COORDINATRICE SOS FEMMES, DÉPUTÉE



Le travail social est un investissement pour la sécurité et la paix; je le soutiens pour qu'il réponde aux problèmes émergents. Dans un territoire, dans les quartiers, l'aspect «social» de la vie est primordial pour la collectivité; il permet notamment de connaître son voisin, il est créateur de liens entre les jeunes et les vieux (échanges intergénérationnels), entre les riches et les pauvres (redistribution), entre les personnes en bonne santé et les malades (assurance maladie)

LA CULTURE

AU CŒUR DU CANTON



L'accès à la culture artistique et scientifique, le soutien à la création et à la recherche et la valorisation du patrimoine représentent des enjeux importants pour le Parti socialiste. L'art comme la science permettent aux humains de comprendre et affronter le monde qui les entoure, les sociétés dans lesquelles ils vivent et de combattre les intégrismes de tous bords.

Historiquement, la culture se développe essentiellement dans les villes. La Ville de Genève a assumé les principales missions et les institutions depuis le 19ème siècle. Peu à peu, d'autres communes, devenues des villes, ont développé des politiques culturelles. Le Canton, doté de sa première loi sur la culture en 1996, a plébiscité une nouvelle loi en 2013 visant à développer une politique plus ambitieuse.

La Ville de Genève assume d'une part une politique culturelle régionale qui couvre tous les domaines : grandes institutions, création, musées, bibliothèques; et, d'autre part des projets culturels de proximité et de médiation. La nouvelle loi cantonale pourrait conduire à des réformes de politique culturelle, comme de nouvelles répartitions des charges et des responsabilités. L'ensemble des 45 communes et villes et le Canton de Genève est concerné par le soutien à la culture et la préservation du patrimoine collectif.

Les Socialistes de la Ville de Genève s'engagent pour des réformes qui renforceront la création, les institutions et l'accès à la culture. Nous nous opposerons à tout démantèlement culturel.

ISABELLE BRUNIER

HISTORIENNE



Je pense que les valeurs, l'identité et, partant, l'intégration se transmettent et se réalisent par la connaissance de l'histoire et du patrimoine bâti et artistique du lieu où l'on vit. Quand on sait où on est, on sait, au moins un peu, qui l'on est. J'aimerais que la sensibilisation à ces sujets soit renforcée dans le cadre scolaire dès le plus jeune âge, et pas seulement lors de l'Escalade ! Genève et sa région ont un riche passé commun, trop souvent ignoré de la plupart des citoyen-ne-s.

DOROTHÉE MARTHALER

BIBLIOTHÉCAIRE SPÉCIALISTE



La culture est un vecteur d'unité sociale ; en tant que telle elle se doit d'être accessible à toutes et tous, notamment aux plus démunis-e-s. Créatrices de liens entre les individus, tant la création locale que l'accessibilité aux créations artistiques et aux collections muséales doivent être défendues et soutenues. En ce sens, il est important que le Canton de Genève devienne un acteur engagé dans le développement régional culturel afin de permettre une réflexion unifiée, au-delà des frontières communales.

ALBANE SCHLECHTEN

COORDINATRICE DE LA GRAVIÈRE, ESPACE CULTUREL



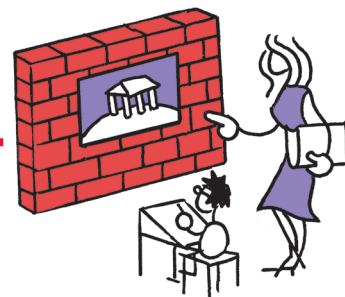
Outre les soutiens à la création, à la promotion et la mise en valeur du patrimoine, un effort doit être porté sur la diffusion des productions locales.

Un nombre conséquent de produits artistiques et culturels a été développé sur le canton ces trente dernières années. Si les productions fleurissent à Genève, elles ne sont que difficilement exportées et tournent souvent en circuit fermé.

Le Canton, principalement, doit soutenir les initiatives visant à promouvoir et à diffuser les œuvres et les artistes locaux en Suisse d'une part et à l'étranger d'autre part.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AU CŒUR DE L'ÉGALITÉ



L'instruction publique gratuite, laïque et obligatoire est le mur porteur d'une société démocratique. Genève a une longue et riche histoire de recherche en éducation et d'expériences pédagogiques. C'est le canton suisse qui connaît le plus haut taux de maturités. Mais l'école, comme la santé ou l'emploi, est fragilisée par les politiques de la droite et le libéralisme. Toujours plus de concurrence, d'exigences, de pression sur les enfants, les jeunes, les enseignant-e-s et les familles. L'évaluation et la sélection empiètent sur la construction des savoirs et des compétences des futur-e-s citoyens et citoyennes. L'école reproduit de plus en plus fortement les inégalités sociales et économiques.

De nombreuses réformes ont été adoptées à Genève ces dernières années : extension de l'enseignement

le mercredi matin, intégration des élèves souffrant de handicaps, réorganisation du Cycle d'orientation, allongement de la scolarité obligatoire à 18 ans, Loi sur l'accueil continu, etc.

Ces réformes, toutes votées par la population, nécessitent des moyens supplémentaires importants qui ne sont pas mis au budget du Canton. Les Socialistes n'admettent pas cette tromperie ! Les réformes votées doivent être réalisées. L'école ne doit pas être le terrain de jeu des politiques politiciennes de la droite et de l'extrême droite.

Les candidat-e-s socialistes de la Ville de Genève au Grand Conseil s'engagent à soutenir une école de qualité qui tient compte des évolutions de la société.

ADRIEN FAURE

CO-PRÉSIDENT DE LA JEUNESSE
SOCIALISTE GENEVOISE



Le collège doit être réformé afin d'y introduire des branches qui font aujourd'hui défaut comme la sociologie, l'histoire suisse, et l'économie marxiste.

Il s'agit aussi d'y favoriser la formation citoyenne en instaurant un cours d'initiation à la politique et en y organisant des débats. Une autre transformation importante consiste à créer, avec les associations et syndicats gymnasiaux, des assemblées générales des élèves à même d'autogérer le plus possible d'aspects de la vie des collèges.

DOROTHÉE MARTHALER

BIBLIOTHÉCAIRE SPÉCIALISTE



L'accès à la culture durant le cursus scolaire est l'indispensable garant d'une réflexion contextualisée et de qualité, notamment par l'intermédiaire des bibliothèques et de leur gratuité. La prospérité de la société ne peut se construire qu'avec des citoyen-ne-s libres d'exercer leurs droits démocratiques en toute connaissance de cause. Un parcours scolaire garant d'un accès libre et illimité à la connaissance, la culture et l'information en sont le ferment.

CAROLINE MARTI

CO-PRÉSIDENTE DE LA JEUNESSE
SOCIALISTE GENEVOISE



Je propose d'instaurer des conseils participatifs au niveau des établissements scolaires du cycle d'orientation et du post obligatoire. Cela permettrait de créer une véritable démocratie participative invitant les élèves à proposer des projets, à les défendre et à s'impliquer dans leur réalisation. A travers un système donnant plus de voix aux élèves, cela constituerait une initiation aux règles démocratiques auxquelles ils-elles seront confronté-e-s quelques années plus tard.

L'ÉDUCATION AU CŒUR DE LA CITOYENNETÉ



Le domaine de l'éducation rassemble tous les acteurs de notre société : individus, associations, institutions, communes, Villes, Canton. L'éducation intervient en milieu scolaire pour soutenir les enseignant-e-s et les élèves, elle offre des structures d'accueil dès la petite enfance (crèches, mamans de jour et jardins d'enfants) pendant et après l'école (périscolaire, cuisines scolaires), pendant les congés et les vacances (parascolaire, maisons de quartier, associations culturelles ou sportives) mais également dans les quartiers, grâce aux Unités d'action communautaire, aux travailleurs et travailleuses hors murs. Ces dispositifs offrent également des possibilités aux migrant-e-s, aux personnes âgées ou démunies de se rencontrer autour d'activités de loisirs ou de formation.

L'action des associations est essentielle, diversifiée et de qualité. Elle doit être clairement soutenue par

les collectivités publiques, communes, Villes et Canton car elle est complémentaire de l'action de l'Etat et elle favorise l'engagement des habitant-e-s.

Actuellement essentiellement financé par les villes et les communes, le domaine de l'éducation nécessite des moyens supplémentaires pour pouvoir, par exemple, appliquer la loi sur l'accueil continu votée par le peuple, augmenter les places de crèches, répondre à l'augmentation des demandes pour les cuisines scolaires, soutenir les personnes en difficulté et les personnes âgées, traiter les problèmes qui apparaissent dans les villes, etc.

L'éducation, complémentaire à l'instruction, nous concerne toutes et tous. Elle doit faire l'objet d'un partenariat responsable entre le Canton, les communes, les associations et les habitant-e-s qui respecte les compétences de chacun.

IRÈNE BUCHE

AVOCATE ASLOCA, DÉPUTÉE



Malgré la multiplicité des tâches assumées par les communes, le Canton doit jouer un rôle primordial dans l'éducation, dans un but de cohésion sociale et de réduction des inégalités, et doit en assurer la coordination et le financement complémentaire si nécessaire. Les Socialistes devront s'engager fortement non seulement pour éviter des coupes dans les prestations actuelles, mais également pour répondre aux nouveaux besoins, dans un objectif de partenariat entre les différents organismes publics et privés et au service des enfants et des parents concernés.

JENNIFER CONTI

COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE



Je m'engage pour l'augmentation du nombre de places d'apprentissage ainsi que la valorisation du Certificat Fédéral de Capacité (CFC), afin d'encourager les jeunes choisissant cette voie, comme c'est le cas en Suisse alémanique où ils-elles sont 66% à opter pour l'apprentissage, contre 25% à Genève.

RÉGIS DE BATTISTA

DIRECTEUR DE LA MAISON
INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS



L'avenir des jeunes est en crise. Il faut donner des formations libres et accessibles pour toutes et tous et admettre l'importance du capital humain. Les élèves doivent avoir le courage et les moyens de devenir des moteurs du changement. Il faut prendre le temps d'écouter les jeunes adultes pour mieux les comprendre et ne pas les considérer comme une espèce à part. Vive *Les enfants de Summerhill* et *The Wall* de Pink Floyd.

LES POLITIQUES SOCIALE ET DE SANTÉ SONT INDISSOCIABLES

Au terme des élections cantonales de 2005, le Conseil d'Etat se livra au bouleversement complet de l'administration cantonale, créant désordre, incompréhension et dépenses inutiles. De l'économat à l'informatique, l'argent du contribuable a valsé. Rebelotte en 2009. Cet exercice n'avait aucun sens, ne correspondait à aucun besoin et ne réglait aucun problème. Il s'agissait uniquement d'accommoder les convenances de l'un-e ou de l'autre membre du Conseil d'Etat et de régler des comptes politiques, avec pour conséquence une organisation incompréhensible des départements. La nouvelle Constitution (article 106, alinéa 2) ne devrait plus permettre de se livrer à un tel jeu à l'avenir car l'organisation du gouvernement sera soumise au Parlement.

Ces réorganisations hasardeuses ont conduit au démantèlement de ce qui fut le Département de l'action sociale et de la santé. Ces deux volets de politique publique que sont le social et la santé doivent être à la fois distingués et toujours contigus. L'interpénétration des deux est constante. Les addictions, le handicap, la prévention, l'approche des grandes épidémies, des maladies que l'on affronte une vie entière, sont toujours «à cheval» et ne peuvent être conçues par des approches qui ne seraient pas convergentes et d'inspiration commune. Cette responsabilité politique n'est pas divisible. (...)

MARIA CASARES

RESPONSABLE FINANCIÈRE,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



L'insécurité et le mal-être sont de plus en plus fréquents à Genève. Plusieurs facteurs y contribuent grandement, comme l'insécurité financière. Nous proposons que chaque personne, chaque famille vivant à Genève, puisse bénéficier d'un revenu minimum lui permettant de vivre dignement et d'assumer ses responsabilités indépendamment du fait d'avoir des dettes ou pas.

JENNIFER CONTI

COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE



Nous disposons d'un bon système de santé, toutefois l'aspect économique a une place trop importante dans la prise de décision: les personnes avec un revenu mensuel de 3000 frs. renonceraient 9 fois plus souvent aux soins que celles gagnant plus de 13 000 frs. En outre, le nombre de maladies chroniques (liées à la sédentarité, à une alimentation déséquilibrée, à une consommation d'alcool, de tabac, de drogue) pourrait être réduit si le Canton menait une politique de santé préventive plus active.

CHRISTIANE OLIVIER

ADMINISTRATRICE - RETRAITÉE



Un Canton responsable et respectueux se doit de mettre en place une politique sociale et de santé qui réponde aux attentes et besoins de ses citoyen-ne-s. Plusieurs mesures concrètes peuvent et doivent être appliquées pour gommer les inégalités (barèmes de l'aide sociale, véritable politique familiale) et dans le domaine de la santé, la prise en charge des soins dentaires et la création d'une caisse-maladie publique.



(...) La politique sociale couvre un vaste champ, allant de la sécurité sociale (essentiellement fédérale) aux aides les plus modestes des communes. La politique de santé a des impératifs majeurs de préservation de l'accès aux soins, et de permettre que cet accès ne soit pas réservé qu'à celles et ceux qui en ont les moyens ; que les progrès scientifiques bénéficient à toutes et à tous. Une politique de santé basée sur de tels principes est extrêmement coûteuse, elle implique une discipline rigoureuse à l'égard des méthodes de gestion. Elle ne concerne pas seulement les soins quand les gens sont déjà malades. Elle implique d'importants moyens pour empêcher la détérioration de la santé. Enfin, les sommes énormes requises par une telle politique de santé sont générées par la législation sociale, les assurances sociales.

Dans le monde d'aujourd'hui, la santé dans les pays pauvres, peu développés, est mise en péril par les grandes épidémies, les carences alimentaires et les conditions d'hygiène. En Suisse, à Genève, nous sommes surtout malades de nos modes de vie, de nos habitudes en tous genres. Et que dire de l'impératif éthique prioritaire aux deux champs : le constant respect de l'humain souffrant, de l'humain dans la détresse. Nul être humain n'est réductible à sa maladie, à son handicap, à son dénuement. Alors oui, nous devons savoir qui, au sein du futur gouvernement, tient les rênes de la santé et du social ensemble et avec quels objectifs et quelle éthique.

JULIEN DUBOUCHET CORTHAY

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE PRO MENTE SANA



La conception classique des politiques sociale et sanitaire, dualiste, a conduit à la catastrophique distinction du corps et de l'esprit. On oppose santé et maladie, intégration et exclusion en autant de catégories exclusives et figées. Tout est pourtant question de degrés et de processus. Il faut aujourd'hui réconcilier social et santé en leur substituant une approche par les vulnérabilités et arrêter de penser nos structures en fonction des assurances sociales susceptibles d'être financièrement mobilisées.

SERGE RAEMY

ASSISTANT SOCIAL



Le libre accès aux soins est remis en question de par sa libéralisation à outrance. Économiquement, plus il y a d'offre, plus le prix du produit baisse. Avec la santé, c'est l'inverse. Les premières victimes sont les personnes qui ne disposent pas d'un revenu suffisant pour se payer des soins. Les soins dentaires, de par leur coût prohibitif, sont souvent relégués aux oubliettes, avec des conséquences sur la santé et le bien-être catastrophiques. Je m'engage à me battre pour une santé accessible et humaine.

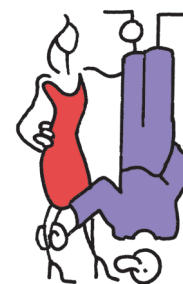
JEAN-CHARLES RIELLE

MÉDECIN SERVICE DE SANTÉ DE LA JEUNESSE, CONSEILLER MUNICIPAL



Social et santé sont indissociables ! Il faut garantir à toutes et tous les indemnités perte de salaire lors de maladie, lutter contre une médecine à deux vitesses en fonction de la prime d'assurance et développer les politiques de prévention en général et de réduction des risques lors d'addiction. L'aide aux chômeur-euse-s, aux seniors et aux personnes avec handicap doit être une priorité absolue pour les pouvoirs publics !

PAS DE DÉMOCRATIE DANS UNE SOCIÉTÉ SEXISTE



Il n'y a pas de démocratie sans égalité femme-homme. Il n'y a pas de démocratie dans une société sexiste qui tolère et nourrit les préjugés liés au sexe, attribue des rôles selon le sexe, une société qui impose comme unique référence l'hétérosexualité, une justice qui continue à condamner insuffisamment les violences sexuelles.

Les inégalités demeurent, et tant que les femmes continueront à prendre en charge 80% des tâches éducatives et domestiques, il n'y aura aucune chance d'égalité salariale, de partage du pouvoir politique, économique, décisionnel.

En tant qu'employeur, le Canton peut agir au sein de l'administration cantonale. En tant qu'insti-

tution, le Canton doit développer des campagnes de sensibilisation et des actions dans tous les secteurs de la vie (éducation, emploi, culture, social..) pour déconstruire les stéréotypes de genre qui nous imposent aujourd'hui des visions archaïques de la «femme», de «l'homme», de la «mère», de la «famille». Il s'agit d'un renversement complet qui ne consiste pas à permettre aux femmes d'être de bonnes mères en conciliant vie professionnelle et vie privée pour réduire, à la marge, les doubles journées mais bien de stimuler la société à de nouveaux partages des rôles, à de nouveaux rôles aussi diversifiés que le sont nos parcours et nos histoires de vie. Il ne s'agit pas de discours sur l'égalité des chances, mais de conquérir l'égalité dans les faits et sans préjugés.

MARIA CASARES

RESPONSABLE FINANCIÈRE,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



La mise en place d'une véritable culture de l'égalité entre les femmes et les hommes est à la fois majeure et énorme. La grande majorité des congés parentaux sont pris par les femmes. Je propose d'instaurer un congé de six mois pour les pères pour leur donner la possibilité de se consacrer aux soins et à l'éducation des enfants. Je propose également de mettre en place un système d'orientation professionnelle pour tout le personnel des pouvoirs publics, sans stéréotypes de rôles ou de postes prédéterminés.

SERGE RAEMY

ASSISTANT SOCIAL



Aujourd'hui, le fait de ne pas pouvoir obtenir une place en crèche est une inégalité en soi. L'aide à l'immersion à l'école sera une autre source d'inégalité, dès lors que les parents de l'enfant n'auront pas eu accès à notre langue et à notre culture. Tout au long de la formation, nombre d'inégalités seront rencontrées sur le chemin de la réussite à l'école et professionnelle. Notre devoir est de redonner aux citoyen-ne-s de demain la possibilité de devenir des femmes et des hommes libres et d'accéder aux connaissances en toute égalité.

ALBANE SCHLECHTEN

COORDINATRICE DE LA GRAVIÈRE,
ESPACE CULTUREL



Atteindre l'égalité dans notre société peut passer par trois actions :

Il est essentiel de poursuivre et d'accroître la production de modèles féminins actifs dans tous les domaines de la vie professionnelle et sociale à destination des enfants et des adolescent-e-s.

Les femmes doivent se placer sur un pied d'égalité, non pas en adoptant les outils et caractères masculins, mais en conservant et en assumant les leurs.

Les hommes doivent pouvoir vivre et s'épanouir pleinement à travers leur paternité, ils n'ont plus à se justifier de vouloir consacrer du temps à leur famille.

NOURRIR LE CANTON DE SA DIVERSITÉ CULTURELLE

Depuis des siècles, le canton de Genève s'est construit sur la richesse et la diversité de sa population résidente ou de passage. Si Genève est « internationale » de par ses activités économiques et diplomatiques, Genève l'est surtout de par sa population avec 39,8% de la population résidente d'origine étrangère, 184 nationalités et près de 200 langues : autant de diversités linguistiques, culturelles et religieuses qui participent à construire l'identité du Canton.

Dans le contexte politique actuel dans lequel « l'étranger » est stigmatisé comme source de problème, il est nécessaire de rappeler que nous sommes des immigré-e-s ou des enfants d'immigré-e-s, parfois encore bi-nationaux. Il est utile de nous remémorer notre histoire, celle des migrations successives, de canton, de pays, de continent, l'histoire d'une terre d'accueil et d'asile. Il est essentiel de réaffirmer « l'étranger »

comme une source de richesse et la diversité culturelle comme une force qui fait grandir le Canton tout entier.

Dans ce but, il est nécessaire de mener, d'une part, des politiques publiques valorisant « l'étranger » et la diversité culturelle et luttant contre les discriminations et toutes les formes de racisme et de xénophobie. Il s'agit, d'autre part, de développer les politiques dites « d'intégration » et les actions transversales dans les politiques publiques existantes (santé, logement, emploi...) afin de permettre aux personnes migrantes de s'insérer dans le tissu économique, politique et social genevois et de contribuer à ce que chacun et chacune se construise sa propre identité genevoise.

MOHAMMED BENOUATTAF

MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE
L'ASSOCIATION DROITS POUR TOUS



L'apport des étranger-e-s à Genève est fondamental. Les migrant-e-s ont participé activement, par leur travail, à ce qu'est le canton aujourd'hui. Malgré cela, les étranger-e-s de Genève continuent d'être considéré-e-s comme des citoyen-ne-s de deuxième catégorie. Pour combattre cela, je m'engagerai pour que les étranger-e-s obtiennent le droit de vote et d'éligibilité après cinq ans de vie à Genève, et ce, d'où qu'ils ou elles viennent et quel que soit leur permis.

ANTOINE DROIN

DÉPUTÉ,
VICE-PRÉSIDENT DU GRAND CONSEIL



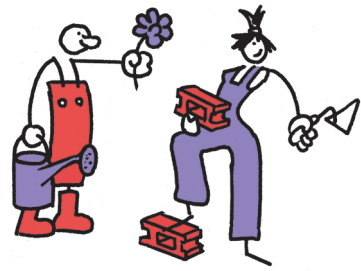
Pour intégrer, il faut une volonté commune de connaître l'autre comme acteur-trice, découvrir mutuellement que chacun-e est différent-e, culturellement et culturellement, tant par ses origines, que par ses us et coutumes. Il faut reconnaître ses différences comme une source de richesse et de complémentarité. L'apport des uns et des unes envers les autres est un gage indispensable d'intégration. Disons non aux ghettos d'aujourd'hui et de demain.





LA VILLE AU 

LE TERRITOIRE : GENÈVE AU CŒUR



Aménager le territoire est un exercice exigeant pour les politiques. Depuis plus d'un demi-siècle, Genève a connu un développement sans précédent, qui a mis la cité et sa région sous pression. Comment concilier limites territoriales et développement, nécessairement durable? Attractivité et qualité de vie pour toutes et tous? Genève n'échappe pas à ce casse-tête! Accueillir 200 000 habitant-e-s et 100 000 emplois supplémentaires à l'horizon 2030? Joli pari !

Une ville au coeur du canton accessible à toutes et tous!

Les logements à prix abordables se raréfient. L'accès à la ville et son coeur deviennent la chasse gardée de quelques privilégié-e-s, pendant que les oublié-e-s de la gentrification se tassent en périphérie en comptant les voitures des pendulaires sous leur fenêtre. Une politique ambitieuse en matière d'amé-

nagement du territoire rééquilibrera la répartition de l'habitat et des emplois au sein de l'agglomération et permettra à ses habitant-e-s de se loger, sans laissé-e-s-pour-compte.

Développer Genève durablement

Nous souhaitons développer la région, tout en respectant l'équilibre entre urbain et rural, avec une densité juste entre le centre et sa couronne, et une nature qui dépasse les frontières de la campagne. La ville et sa région doivent également répondre aux besoins de mobilité sans gaspiller les ressources environnementales. Le Grand Genève, qui permet d'envisager une harmonisation économique, environnementale et sociale au delà des frontières, en considérant de manière réaliste la richesse et la diversité du territoire, est notre avenir.

ISABELLE BRUNIER

HISTORIENNE



C'est une évidence, un développement harmonieux de la région passe par la maîtrise de la mobilité. On ne peut pas «ad aeternam» élargir et multiplier les routes, il faut les réserver aux usagers prioritaires que sont les transports publics et les moyens de déplacement non polluants. Le temps de l'automobiliste tout-e seul-e dans son véhicule, encombrant les centres urbains et empoisonnant l'air que nous respirons est révolu. Sur toutes les pénétrantes, l'auto-partage devrait être obligatoire.

ROMAIN DE SAINTE MARIE

PRÉSIDENT DU PARTI SOCIALISTE GENEVOIS



En tant que député, je m'engagerai pour une véritable mixité de l'espace. Aujourd'hui, Genève abrite 16 000 m² de locaux commerciaux vides, au détriment de logements. Il faut rétablir l'équilibre en construisant davantage de logements, sans oublier de développer les rez-de-chaussée pour les petits commerces et restaurants. Enfin, il est grand temps de redonner des espaces de vie aux Genevois-e-s et de les valoriser, par exemple en rendant totalement piétons les quais au bord de la rade.

NICOLE VALIQUER GRECUCCIO

SECRÉTAIRE SYNDICALE À UNIA, CONSEILLÈRE MUNICIPALE



Garantir le droit au logement et à l'emploi implique de s'engager pour une politique cohérente de l'aménagement du territoire, fondée sur l'équité territoriale et la mixité sociale. Osons construire à l'échelle de la région. Développons des projets de qualité, avec une densité urbaine, dans les zones déclassées. Pour des emplois de proximité, créons de nouvelles zones industrielles et artisanales. Innovons dans les typologies de logement : lieux de vie intergénérationnels, cohabitation ou colocation.

LE LOGEMENT

UN DROIT FONDAMENTAL



Une pénurie qui pénalise

Le canton de Genève subit depuis plus de 10 ans la plus grave pénurie de logement de toute la Suisse. Malgré tous les grands discours politiques de la droite, la construction de nouveaux logements correspondant aux besoins de la population reste totalement insuffisante, alors que des milliers de nouveaux-elles habitant-e-s arrivent chaque année à Genève. Le taux de vacance (0,36 % au 1er mai 2013 contre 0,33 % au 1er mai 2012), toujours aussi bas, est un indice révélateur de cette pénurie, qui a des effets dramatiques sur le niveau des loyers et contraint de nombreux-ses habitant-e-s à l'exil en France voisine.

Les solutions existent

Pour que cette situation ne soit pas une fatalité, le Canton de Genève doit, en collaboration avec les communes, prendre des mesures sérieuses pour renverser le cours des choses, notamment en développant une véritable politique publique du logement permettant à toutes et tous ses habitant-e-s de trouver des logements à des loyers abordables. Il doit se positionner comme un acteur de la production de logements et non pas uniquement comme un régulateur des actions privées, et ce, notamment, en s'assurant une plus grande maîtrise du sol et en favorisant la construction de logements par les communes, les coopératives et d'autres organismes d'utilité publique.

IRÈNE BUCHE

AVOCATE ASLOCA, DÉPUTÉE



Genève doit pouvoir construire chaque année les 3 000 logements dont ses habitant-e-s ont tant besoin. Pour cela, une mesure est incontournable : le Canton doit accroître considérablement sa maîtrise du sol et permettre ainsi à des coopératives d'habitation, à des fondations immobilières de droit public, à des communes, à des caisses de pension publiques ou à d'autres organismes sans but lucratif de construire des logements d'utilité publique correspondant aux besoins prépondérants de la population.

ALBERTO VELASCO

VICE-PRÉSIDENT DE L'ASLOCA-GENÈVE,
CONSEILLER MUNICIPAL



Genève a aujourd'hui un taux de vacance de logement proche de zéro entraînant des abus au niveau des loyers et des conséquences dramatiques pour les locataires. En effet, les familles doivent s'acquitter d'un effort financier insupportable, frôlant les 30 %, parfois les 50 %, de leur revenu ! La lutte contre les loyers abusifs est une priorité pour les Socialistes. La loi cantonale doit changer, de sorte que l'effort financier des locataires soit plafonné à 20 % de leur revenu. Par ailleurs, le Canton devra réguler les loyers pratiqués, de telle sorte que les propriétaires ne perçoivent pas de rendements abusifs provenant de l'état locatif de leurs immeubles.

POUR UNE GENÈVE EN MOUVEMENT



Pas un jour ne passe sans qu'un sujet de mobilité ne soit au cœur des discussions ou ne fasse les titres de la presse. 550 000 passages quotidiens de frontières, 49 500 deux-roues motorisés (+40 % en 10 ans), 30% d'augmentation du nombre de vélos en 2 ans, 65% de croissance des trajets en transports publics (TP) de 1990 à 2010. Les chiffres le prouvent, la demande de mobilité ne cesse de croître. Faire croire que l'on peut d'un coup de baguette magique y répondre relève au mieux de l'utopie, au pire du mensonge. L'heure des vrais choix a sonné.

Le Trafic d'agglomération

L'enjeu est de taille : développer un réseau pour éliminer le trafic de transit par les centres urbains, tout en permettant aux pendulaires de les rejoindre.

A l'intérieur des centres urbains

Il faut trouver des solutions équilibrées et ambitieuses afin de conjuguer l'amélioration de la mobilité dans les centres urbains et le respect de la qualité de vie des habitant-e-s.

Mobilité et aménagement du territoire

L'art. 192 al.2 de la nouvelle Constitution stipule que «la conception et la réalisation des voies de communication, des infrastructures de transport public et de mobilité douce accompagnent les projets de construction dédiés au logement, à l'emploi, au commerce et aux loisirs.» Il s'agit ici de penser l'aménagement du territoire en prenant en compte ses corollaires, pour une vision intégrée de la Ville au cœur du Canton.

ADRIEN FAURE

CO-PRÉSIDENT DE LA JEUNESSE
SOCIALISTE GENEVOISE



Avec la gratuité des transports publics, je souhaite renforcer le pouvoir d'achat des travailleurs, travailleuses, des jeunes, et des précaires.

La gratuité des transports publics, c'est une invitation pour tout-e-s les habitant-e-s à apprendre à connaître leur canton, et la diversité culturelle et sociale qu'il recèle. C'est le moyen le plus efficace pour changer de civilisation, abandonner les tas de ferrailles polluants et meurtriers qui encombreront nos espaces de vie.

CAROLINE MARTI

CO-PRÉSIDENTE DE LA JEUNESSE
SOCIALISTE GENEVOISE



Pour que le trafic automobile ne soit pas un obstacle à la vie sociale et à la convivialité à Genève, je propose d'interdire l'accès des rues animées la nuit aux véhicules motorisés à partir de 20h. Cela permettrait de développer des lieux de rencontres trop peu nombreux à Genève. Pour une plus grande sécurité des noctambules et des riverain-e-s, une suppression du trafic routier me paraît la meilleure solution. Pour que vive Genève, de jour comme de nuit.

THOMAS WENGER

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION TRANSPORT
ET ENVIRONNEMENT (ATE)



Pour l'agglomération :

Oui - CEVA, élargissement de Cornavin en souterrain, extension du réseau de tram, élargissement de l'autoroute de contournement, P+R.

Non - Traversée autoroutière du lac qui ne réduira pas le trafic de transit mais amènera davantage de voitures au centre.

Pour le centre-ville :

Oui - Développement des transports publics, sites propres et priorité aux transports publics, pistes cyclables, rues piétonnes, zones 30, péage urbain.

Non - Nouveaux parkings, traversée de la Rade.

L'IMPÔT : SÉCURITÉ POUR TOUTES ET TOUS



L'impôt est souvent représenté comme un poids insupportable à payer pour les entreprises et la population. La politique fiscale est pourtant au cœur de notre système démocratique puisqu'elle permet de développer des prestations pour l'ensemble des personnes qui vivent dans une même région. C'est l'argent des impôts qui permet l'instruction publique gratuite, les soins de la santé, les routes et les transports publics, la qualité de vie, la justice et la sécurité, qu'elle soit routière, sociale ou policière.

Les Socialistes valorisent l'impôt car il permet aux habitant-e-s de se sentir en sécurité. Sécurité liée au droit au logement, aux assurances sociales, chômage, maternité, AVS, AI, à la santé, à l'éducation, à la culture et au sport, etc. La politique fiscale est par

ailleurs au centre des enjeux internationaux car elle seule peut réguler la redistribution des richesses au niveau mondial.

Dans le canton de Genève, il existe 45 politiques fiscales. Une pour chaque ville et commune. Les disparités persistent et certaines communes font du dumping fiscal... Notre région doit relever d'importants défis. Le rôle de l'impôt doit être expliqué et discuté, le Canton a un rôle à jouer dans l'égalité fiscale.

Les candidat-e-s socialistes de la Ville de Genève au Grand Conseil s'engagent pour une politique fiscale juste et permettant d'assurer le bien-être de l'ensemble de la population et de rendre concret notre solidarité.

ROBERTO BARANZINI

PROFESSEUR D'ÉCONOMIE, CONSTITUANT



La solidarité entre les communes doit être significativement renforcée. Les centimes additionnels des communes doivent rester à l'intérieur d'une fourchette explicitement indiquée, afin de réduire les disparités entre contribuables de communes différentes (égalité fiscale). Les charges découlant de prestations au bénéfice de la population du canton ou de la région doivent être compensées, notamment par des contributions substantielles du Canton au fond de péréquation.

ROMAIN DE SAINTE MARIE

PRÉSIDENT DU PARTI SOCIALISTE GENEVOIS



Chacun-e doit contribuer à la collectivité en fonction de ses moyens. C'est pourquoi, je m'engage à faire supprimer toutes les « niches fiscales » existantes dans le Canton de Genève qui ne privilégient que quelque-un-e-s. La classe moyenne et les milieux les moins aisés se serrent la ceinture depuis trop longtemps ! Enfin, je m'engage à adopter un taux unique pour toutes les entreprises supportable pour celles-ci et suffisant pour garantir des prestations publiques de qualité.

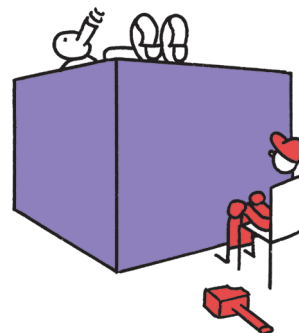
ALBERTO VELASCO

VICE-PRÉSIDENT DE L'ASLOCA-GENÈVE,
CONSEILLER MUNICIPAL



Alors que la richesse de notre Canton n'a cessé d'augmenter, les recettes n'ont pas suivi dans les mêmes proportions. La classe moyenne a subi une baisse de son pouvoir d'achat et les plus défavorisé-e-s des baisses de la qualité des prestations de la part du Canton. Afin de rétablir des finances saines, nous devons aider les entreprises créatrices de richesse en défiscalisant leurs investissements. Fiscaliser davantage les revenus issus de la spéculation et créateurs de chômage serait aussi une bonne recette pour diminuer la dette.

POUR UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE



Cœur d'une agglomération de près de 900 000 habitants, Genève est le poumon économique de toute une région. Vivant un véritable boom, marqué par une croissance soutenue illustrée chaque année par l'installation ou la création d'entreprises (1 183 en 2010) sur son territoire, notre canton subit également de plein fouet les conséquences d'un développement mal anticipé, mal maîtrisé.

Crise du logement, crise de la mobilité, le modèle de développement de notre canton doit être repensé. Il y a quelques années encore, les Socialistes étaient les seuls à appeler ce changement de leurs vœux. Nous étions traité-e-s au mieux d'idéalistes, au pire d'irresponsables quand nous avons proposé la suppression des allègements fiscaux. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à le dire : notre hyper-dépendance

aux secteurs que sont la finance, la banque ou encore le commerce de matière première doit être atténuée. Ces secteurs amènent d'importantes rentrées fiscales et créent de l'emploi (0,5% des entreprises fournissent près de 30% de l'emploi). Toutefois, la volatilité de certaines de ces entreprises, dans un contexte international où les pressions sur la fiscalité suisse sont toujours plus fortes, nous contraignent mais nous donne également l'opportunité de repenser notre modèle.

A contrario, les PME de moins de 10 employé-e-s représentent 85% des entreprises. Et pourtant, il n'existe que peu d'organismes ayant pour objectif de les aider, de les appuyer que ce soit en matière de financement ou d'accompagnement.

ROBERTO BARANZINI

PROFESSEUR D'ÉCONOMIE, CONSTITUANT



Négligées par les banques et le Canton, les petites entreprises locales méritent d'être encouragées par l'octroi de crédits et de simplifications administratives. En particulier, les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Cet entrepreneuriat social, qui produit des biens et des services au sein du marché mais dans une optique de profit limité, avec une gouvernance démocratique et dans le respect de l'être humain et de l'environnement, doit être soutenu.

JEAN-LOUIS FAZIO

ARTISAN MENUISIER, DÉPUTÉ



Le canton, surtout son centre, voit fuir le petit commerce ou les PME qui produisent de la richesse, maintiennent et développent un savoir-faire, apportent de l'animation et contribuent à la lutte contre l'insécurité. Il faut proposer des loyers qui permettent de réactiver et d'attirer ces activités économiques essentielles au centre-ville.

LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE, CRÉER DE L'EMPLOI



Malgré une progression de l'emploi qui reste plus forte à Genève qu'en Suisse, le taux de chômage y est toujours plus élevé que dans les autres cantons (5.4 % contre 2.9% de moyenne nationale en juin 2013). Avec plus de 15 500 personnes en demande d'emploi, auquel s'ajoute une vingtaine de milliers de bénéficiaires de l'Hospice Général, l'aide à la réinsertion professionnelle est un enjeu de premier plan, aux côtés de la protection des salarié-e-s, du soutien aux PME et de la création d'emplois.

Pourtant, les mesures proposées restent très insuffisantes et ne conduisent pas à un retour à l'emploi pour le plus grand nombre. A titre d'exemple, le système des emplois de solidarité (EdS) n'atteint qu'une toute petite proportion des candidat-e-s à l'emploi

(environ 1'300 contrats EdS signés depuis février 2008), dont seulement 11%, in fine, repart sur le marché ordinaire du travail.

Face à ce constat, des solutions doivent être trouvées au niveau :

- des entreprises, pour les inciter et les soutenir à engager des personnes éloignées de longue date du marché du travail ;
- du marché complémentaire, pour renforcer la capacité des organisations à but non lucratif à créer des emplois de solidarité de qualité (salaire décent, activités qualifiantes ;
- des personnes en demande d'emploi, pour développer leurs capacités d'accéder au marché du travail.

JULIEN DUBOUCHET CORTHAY

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE PRO MENTE SANA



En attendant que le revenu de base inconditionnel introduise un vrai droit au travail, il faut déjà garantir l'accès au travail rémunéré par la création d'un service public de l'emploi. Il fournira à qui le demande un emploi dans les domaines d'activités répondant à de la demande sociale non-solvable (entretien, recyclage, accompagnement des personnes, etc.). Adossé à des entreprises formatrices et à un droit à la formation tout au long de la vie, ce service permettra de ne laisser personne au bord du marché.

LYDIA SCHNEIDER HAUSSER

COORDINATRICE SOS FEMMES, DÉPUTÉE



La priorité est de mettre en place des premiers emplois stimulants pour les jeunes formé-e-s et des passerelles vers ces emplois pour celles et ceux non-formé-e-s ; offrir des formations qualifiantes aux personnes en recherche d'emploi et les considérer comme des potentiels plutôt que comme des « bras cassés ». Il faut faire bénéficier les entreprises, sous réserve de transparence financière, de soutien à la réinsertion de chômeuses et chômeurs de longue durée. Sortir du champ des emplois de solidarité les activités ayant fait la preuve de leur nécessité et devant générer une rémunération juste.

NICOLE VALIQUER GRECUCCIO

SECRÉTAIRE SYNDICALE UNIA,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



Défendons le droit à l'emploi. Offrons aux jeunes une formation et un emploi. Permettons aux chômeurs-euses de retrouver un emploi durable. Mettons en place des mesures qui assurent des formations qualifiantes et une véritable réinsertion. Maintenons un service public de qualité et des emplois de proximité. Luttons contre toutes formes de précarité : flexibilité, emplois de solidarité, sous-enchère salariale et insuffisance de moyens de contrôle. Abolissons les souffrances au travail : stress, harcèlement.



BIEN GRANDIR, BIEN VIEILLIR

Les plus de 65 ans représenteront un tiers de la population dès 2030. Les plus de 80 ans près de la moitié des retraité-e-s. L'espérance de vie augmentant, le paysage de la retraite et les parcours de vie se diversifient : les besoins et les possibilités évoluent entre 65 et 90 ans. Et surtout, les personnes âgées ne forment vraiment pas une catégorie homogène.

Malgré cette diversité, des fragilités menacent certaines personnes âgées. Fragilité économique : une baisse de revenu entraîne souvent des couples ou des personnes seules dans la précarité. Fragilité sociale : l'isolement est une des difficultés majeures que traversent les ainé-e-s. Fragilité physique : les besoins en soins augmentent. Ce ne sont pas des fatalités. Avec une politique intergénérationnelle intelligente et innovante, basée sur la solidarité, les conditions

de vie des personnes retraitées s'améliorent. Par ailleurs, si à certaines étapes de leur parcours, les ainé-e-s ont besoin de soutien, à d'autres moments, leurs activités bénévoles, leur rôle de grands-parents, leur implication citoyenne participent activement au bon fonctionnement de la société.

La solidarité intergénérationnelle est au cœur des engagements socialistes. Elle vise à donner des moyens et des outils pour favoriser les échanges intergénérationnels, le soutien et la solidarité, à chaque étape de la vie en tenant compte de la diversité des parcours de vie, des possibilités et des besoins de chacun et de chacune. Bien vieillir comme bien grandir est l'affaire de toutes et tous.

JEAN-LOUIS FAZIO

ARTISAN MENUISIER, DÉPUTÉ



Notre collectivité doit être fondée sur la mixité sociale, la mixité des origines et la mixité des âges afin que toutes et tous participent et se sentent acteurs et actrices de leur vie.

Je suis pour que l'on intègre encore mieux les personnes du troisième et quatrième âge qui ont fait la force de ce pays.

CHRISTIANE OLIVIER

ADMINISTRATRICE - RETRAITÉE



Pour que le lien intergénérationnel puisse exister, il faut d'abord considérer chaque génération, chaque tranche de vie dans sa spécificité avec ses besoins et ses droits. Je suis pour que l'accès aux crèches, avec un encadrement suffisant, devienne un droit et surtout pour que les personnes âgées, qui ont tant donné à la société, puissent continuer à participer à celle-ci en leur assurant la qualité de vie qu'elles méritent. De la crèche à l'EMS, un seul mot doit persister : « Respect ».

LE SPORT DÉFI MAJEUR

Le sport est une composante essentielle du bien-être, mais également de notre vivre-ensemble. Les activités physiques et sportives contribuent au maintien en santé. Elles permettent de lutter contre les maladies cardio-vasculaires et l'obésité. Elles accroissent la cohésion sociale et servent le développement économique de Genève. Faire du sport permet de développer des aptitudes physiques, intellectuelles et morales fortes.

La Ville de Genève assume depuis de nombreuses années l'essentiel des installations sportives et de la promotion du sport dans notre région. Les villes et les communes ont à leur tour développé une politique sportive et investi dans des infrastructures. Aujourd'hui le projet de loi cantonale pour le sport propose de développer le soutien aux organisations sportives, de favoriser le développement de la pratique sportive individuelle ou en groupe, de valoriser

le sport à l'école et d'encourager la promotion de la relève dans un cadre sain et équilibré.

Il est important d'étendre les mesures d'accès au sport à destination des jeunes, des bas revenus, des familles et des personnes en situation de handicap, en proposant des activités sportives de qualité. Les bénévoles doivent absolument être plus soutenu-e-s et valorisé-e-s pour le travail qu'ils accomplissent. Les installations doivent le plus rapidement possible être rénovées. D'autres doivent être construites pour répondre à l'augmentation des besoins de la population. Le Canton doit soutenir plus activement l'action de la Ville et participer à l'effort d'investissement. Une vraie politique du sport, ce sont des projets, des volontés politiques, mais surtout des moyens investis pour les réaliser. Les Socialistes s'engagent à soutenir le sport, à le développer pour que notre Canton respire la santé.

JEAN-CHARLES RIELLE

MÉDECIN SERVICE DE SANTÉ DE LA
JEUNESSE, CONSEILLER MUNICIPAL



THOMAS WENGER

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION TRANSPORT
ET ENVIRONNEMENT (ATE)



Enfin une politique concertée pour le sport genevois ! Poursuivons le travail initié par le Conseil d'Etat, la Ville de Genève, la Commission sportive de l'Association des communes genevoises et l'Association genevoise des sports. Prenons toutes les mesures pour que le Grand Conseil, à son tour, s'engage concrètement dans la loi et pour son financement ! Le sport intégrateur, source de prévention, est un bien meilleur investissement, notamment auprès de nos jeunes, que développer la répression !

Nouvelle patinoire, nouvelle piscine olympique couverte.

Le sport est une compétence communale. Pour preuve, la Ville de Genève dispose d'un budget de 46 millions contre 4 pour le Canton. Ce dernier a toutefois un rôle important à jouer notamment dans le financement de nouvelles infrastructures régionales.

Par exemple :

- Une patinoire de 10'000 places pour Genève-Servette, compétitions et spectacles.
- Une piscine olympique couverte.

Elu, je voterai les crédits pour ces infrastructures vitales pour le sport à Genève.



LA GENÈVE INTERNATIONALE

UNE FORCE LOCALE

Depuis sa naissance en 1863, avec la création du Comité international de la Croix-Rouge, la Genève internationale n'a cessé de croître et de renforcer la vocation internationale de la Suisse.

Aujourd'hui, 30 organisations internationales, 250 ONG, 247 missions, représentations, délégations et autres, sont installées à Genève. Aucune autre ville ne rassemble autant de personnes travaillant pour des organisations à vocation universelle. Aucune autre ville n'accueille autant de conférences internationales (2 700 par année).

La Genève internationale, ce sont plus de 28 000 emplois, ce qui représente 1 emploi sur 10 dans notre canton et environ 19'000 emplois indirects. Enfin, en termes de PIB et de consommation, selon une esti-

mation de l'institut CREA d'économie appliquée à Lausanne, ce secteur a contribué en 2009 à hauteur de 9.2% au PIB genevois.

Maintenir la position de la Suisse et de Genève sur la scène internationale est un défi que les autorités politiques doivent désormais relever face à la concurrence accrue d'autres villes qui s'est développée.

Mais se soucier du développement de la Genève internationale, c'est aussi se soucier de l'accueil des ONG, des délégué-e-s de pays émergents pour qui Genève est une ville chère. C'est aussi être exemplaire dans nos politiques publiques de solidarité internationale et de coopération. Aujourd'hui, la part du budget cantonal dédié à ces politiques est de 0,2%, alors même qu'en 2001, une loi a été votée fixant l'objectif à 0,7%.

MOHAMMED BENOUATTAF

MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE L'ASSOCIATION DROIT POUR TOUS



En tant que point central des relations internationales, Genève se doit de montrer l'exemple. Je souhaite m'engager pour que la dette des pays en voie de développement soit allégée en faisant en sorte que l'ensemble de la population, et non pas uniquement les dirigeants, en tirent profit. Le soutien à la coopération internationale doit passer directement des donateurs aux ayants droit. Les pays en voie de développement ont été suffisamment ponctionnés et doivent maintenant pouvoir compter sur l'aide des pays développés.

ANTOINE DROIN

DÉPUTÉ,
VICE-PRÉSIDENT DU GRAND CONSEIL



Nous devons nous remettre en cause. Nos modes de vie, de consommation nous poussent vers des enjeux colossaux en matière d'équilibres sociaux, de gestion environnementale, de défis économiques mondialisés et de la repartition des richesses. 0,7% du budget à l'aide internationale n'est en proportion qu'un très faible enjeu. Luttons pour que les engagements en termes de solidarité internationale soient enfin respectés !



NOS CANDIDAT-E-S AU GRAND CONSEIL POUR LES ÉLECTIONS DU 6 OCTOBRE



JEAN-CHARLES
RIELLE



LYDIA SCHNEIDER
HAUSSER



ROMAIN DE SAINTE
MARIE



IRÈNE BUCHE



ANTOINE DROIN



NICOLE VALIQUER
GRECUCCIO



JEAN-LOUIS FAZIO



ISABELLE BRUNIER



THOMAS WENGER



MARIA CASARES



ALBERTO VELASCO



CAROLINE MARTI



ROBERTO
BARANZINI



DOROTHÉE
MARTHALER



JULIEN DUBOUCHET
CORTHAY



JENNIFER CONTI



REGIS DE BATTISTA



ALBANE
SCHLECHTEN



ADRIEN FAURE



CHRISTIANE OLIVIER



SERGE RAEMY



MOHAMMED
BENOUATTAF

ÉLECTION AU CONSEIL D'ÉTAT / LISTE N° 1



THIERRY APOTHÉLOZ



ANNE
EMERY -TORRACINTA



ROGER DENEYS



SANDRINE SALERNO

ÉLECTION AU GRAND CONSEIL / LISTE N° 2

Jean-Charles Rielle, Lydia Schneider Hausser, Romain de Sainte Marie, Irène Buche, Christian Dandrès, Nicole Valiquer Grecuccio, Marko Bandler, Isabelle Brunier, Antoine Droin, Salima Moyard, Cyril Mizrahi, Guylaine Antille-Dubois, Denis Chiaradonna, Marion Sobanek, Melik Özden, Maria Casares, Jean-Louis Fazio, Caroline Marti, Thomas Wenger, Dorothée Marthaler, Alberto Velasco, Jennifer Conti, Jean Berthet, Albane Schlechten, Roberto Baranzini, Samira Allisson, Julien Dubouchet Corthay, Marie-Lourdes Desardouin, Christian Frey, Fatima Rime, Andres Revuelta, Christiane Olivier, Régis de Battista, Adrien Faure, Pablo Garcia, Serge Raemy, Jean-Claude Jaquet, Cruz Melchor Eya Nchama, Mohammed Benouattaf, Muharrem Temel

ANNÉES

5 ans c'est long avec une majorité de droite. Et si on s'évitait ce cauchemar ?

AVIS D'ABANDON

La petite Isabel Rochat est portée disparue depuis le 15 novembre 2009. Signalement : discrète, évasive, timide. Merci de ne pas la ramener à l'Hôtel-de-Ville si vous la re-trouvez.

BONNETEAU

Maudet joue avec l'insécurité, la déplace des Pâquis au Jardin anglais ; de la Servette au Seujet. Il est où mon dealer, il est où hein ? Mets un bulletin dans l'urne pour voir, mets-en voir un deuxième...

CAMÉRAS

Des millions pour vendre du rêve aux Pâquis. Les habitant-e-s des Grottes et de la Servette apprécieront le spectacle de leur prochain film : *La petite criminalité déplacée*. Il sera projeté directement sous leurs fenêtres.

CHIFFRES

Le statisticien de Nicolas Sarkozy a retrouvé de l'emploi à Genève. Pierre Maudet l'a enrôlé. Les policiers de terrain, eux, ne comptent plus leurs heures supplémentaires.

CONSEIL D'ETAT

29 candidats et moi et moi et moi...

CRÈCHES

Le Parlement est un jardin d'enfants. Un taux de sept pour en garder cent, on comprend les réformes du gouvernement...

CULTURE

1% du budget du Canton lui est dévolu. Mouais, c'est mieux que rien, mais bien proche de zéro. Cultivons autre chose.

ENGLISH

Do you speak Français ? Ras-le-bol des bars à vin et des expatrié-e-s arrogant-e-s ? Osons l'appartenance plutôt que la croissance à tout prix.

FER

Le lobby des entrepreneurs se fout de la gueule des travailleurs et des travailleuses. Vous voulez vraiment continuer à rire jaune en ratifiant des accords avec la Chine avant de prendre place dans la charrette ?

GAGNER

Parce que trop de travailleurs et travailleuses n'en peuvent plus de se faire baisser par leur boss.

GOURMAND

Toujours plus de policier-e-s engagé-e-s pour les placer dans des brigades spécialisées. Les gendarmes font de l'administratif plutôt que du terrain. La police sauce militaire à la sauce Maudet.com nous coûte bonbon pour assouvir l'ambition du capitaine. On va continuer encore longtemps à lui payer ses galons ?

GRAND CONSEIL

476 candidats ... combien de candidates ?

GRAND GENÈVE

Marre du repli défensif et d'une vision étriquée de Genève. Notre Canton mérite mieux que d'être pensé comme un zoo et vendu au casino.

INDIVIDUALISME

T'est pas seul-e-, camarade bouge-toi!

INTERDICTION ...

...d'occuper l'espace public, de manifester, de squatter, de faire du bruit, de contester. Réjouissez-vous : pas besoin d'autorisation pour dégager la droite du Grand Conseil le 6 octobre.

LISTE

1 pour le Conseil d'Etat, 2 pour le Grand Conseil. Et 1 et 2 et 3 élu-e-s socialistes le 10 novembre!

LOCATAIRES

La droite veut les réduire à des produits jetables. Expulsons plutôt les régies abusives. Se loger est un droit, pas un luxe.

LOGEMENTS

Encore plus de villas pour les communes riches, et de barres d'immeuble en Ville ? Et si on leur faisait poser des briques plutôt qu'empiler des lingots dans leurs coffres aux communes bourgeoises ?

MESUREZ

La différence ; mesurez l'écart qui se creuse entre riches et pauvres. Mesurez la différence entre précaires et privilégiés. Mesurez la différence entre nos ambitions et la réalité. Mesurez le temps qu'il nous reste pour agir.

PME

Pourquoi devraient-elles payer plus d'impôts que les hedge funds et entreprises internationales ?

POLICE

Les brigades spécialisées et les supers rambos se tournent les pouces en attendant les missions pendant que ça bouchonne au 117. Revoir les priorités, une urgence.

PONT

Un pont sur la rade ? Et pourquoi pas un doigt dans l'oeil ?

SANTÉ

Médecine à deux vitesses, augmentation des primes d'assurance maladie : on s'en ramasse plein les dents. Inclure les soins dentaires dans l'assurance maladie de base d'ailleurs, c'est une hygiène de base.

SPORT

45 millions lui sont consacré en Ville, contre 6,5 millions seulement au Canton. On va le faire bouger ce Canton !

VILLE

Notre ville est au cœur du canton. Et le Canton, il est au cœur de quoi ?

ABCAMPAGNE

CAUSES COMMUNES

